



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 2¹ au marché n°2020-019

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Nom de l'organisme : Communauté de Communes Estuaire et Sillon

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur le Président de la CCES

Ordonnateur : Monsieur le Président de la CCES

Comptable assignataire des paiements : Comptable des Finances Publiques, Trésorerie 44160 Pontchâteau

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Société SCE
4 rue René Viviani
CS 26220
44262 Nantes cedex 2
appel-offres@sce.fr
02 51 17 29 29
SIRET : 345 081 459 00330

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Etude de faisabilité visant à améliorer le fonctionnement du système d'assainissement de la commune de Savenay

- Date de la notification du marché public : le 02/07/2020.....
- Durée d'exécution du marché public :10.....mois ou jours.
- Montant initial du marché public : 29 530,00 €HT
 - Taux de la TVA : 20%.....
 - Montant HT : 29 530,00 €.....
 - Montant TTC : 35 436,00 €.....
- Avenant n°1 au marché n°2020-019 : prolongation de délai au 02/11/2021 sans incidence financière

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant n°2 :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Dans le cadre de la prestation, il a été demandé à SCE d'étudier un nouveau scénario consistant à reconfigurer le réseau d'assainissement en aval du déversoir d'orage Branly et ce jusqu'à la station d'épuration pour soit implanter un bassin d'orage plus en aval soit envoyer la pluie mensuelle voire plus jusqu'à la station. L'analyse de ce scénario a remis en avant le problème de données topographiques erronées qui pourraient fausser l'analyse de ce scénario. De ce fait, un nouveau levé topographique doit être réalisé sur une partie du réseau et le modèle hydraulique doit être recalé avec ces nouvelles données.

De ce fait, l'avenant prend en compte ces nouvelles prestations et une extension de délai.

Par ailleurs, afin de limiter l'impact financier de cet avenant, il a été décidé en accord avec le titulaire du marché de supprimer la prestation « Phase 6 - Assistance à maîtrise d'ouvrage : rédaction des pièces techniques et graphiques - analyse des offres » qui sera réalisée par les services de la collectivité.

■ Incidence de l'avenant n°2 en termes financier :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

La réalisation du levé topographique, la mise à jour du modèle hydraulique et l'analyse du nouveau scénario présente un montant de 2 810 € HT affecté à la phase 3, étude de solutions techniques.

La suppression de la phase 6, assistance à maîtrise d'ouvrage : rédaction des pièces techniques et graphiques - analyse des offres, présente une moins-value de 2 940 € HT.

L'incidence en terme financier de l'avenant n°2 est donc de - 130 € HT.

Le montant du marché ainsi modifié se décompose alors comme suit :

PHASE	Montant initial H.T.	Modification de marché - avenant n°2 H.T.	Nouveau montant du marché H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
Phase 1 : Réunion de lancement	918,75 €	-	918,75 €	183,75 €	1 102,50 €
Phase 2 : Diagnostic de l'existant	14 283,75 €	-	14 283,75 €	2 856,75 €	17 140,50 €
Phase 3 : Etude de solutions techniques	7 532,50 €	2 810,00 €	10 342,50 €	2 068,50 €	12 411,00 €
Phase 4 : Choix du scénario définitif	1 286,25 €		1 286,25 €	257,25 €	1 543,50 €
Phase 5 : Etude détaillée de la solution retenue	2 568,75 €		2 568,75 €	513,75 €	3 082,50 €
Phase 6 : Assistance à la rédaction des marchés de maîtrise d'œuvre	2 940,00 €	-2 940,00 €	0,00 €	-	-
Montant total du marché	29 530,00 €	-130,00 €	29 400,00 €	5 880,00 €	35 280,00 €

Le montant du marché est porté à la somme de 29 400,00 € HT, soit une minoration de - 0,44 % par rapport au montant initial du marché

■ Incidence de l'avenant en termes de délai :

Prolongation du délai d'étude de 10 mois à 22 mois : le marché a été notifié le 02/07/2020. La date d'achèvement des prestations est prorogée au 02/05/2022.

Le présent avenant prendra effet au terme de l'avenant n°1.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Samuel GAUTIER – Directeur Infrastructures Eau & Assainissement	Nantes, 29 Octobre 2021	 4 rue Viviani CS 26220 K sce GROUPE KERAN 44262 NANTES Cedex 2 Tél : 02 51 17 29 29 - Fax : 02 51 17 29 99 SIREN : 345 081 459 - RCS NANTES - APE 7112 B

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)